

**Décision n°2024-17 relative au changement de dénomination
du département d'enseignement et de recherche « Economie, Gestion, Société »**

**La directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur
pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement**

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le code rural et de la pêche maritime ;
- Vu le décret n°2019-1459 du 26 décembre 2019 relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ;
- Vu le décret du 4 janvier 2021 portant nomination de la directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ;
- Vu la décision n°2021-013-IA du 13 juillet 2021 portant nomination de Madame Alessia Lefébure en tant que directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Vu la décision n°2024-007-IA du 1^{er} février 2024 portant délégation de pouvoir et délégation de signature de Madame Anne-Lucie Wack, Directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, à Madame Alessia Lefébure, directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Vu le règlement intérieur de l'Institut Agro Rennes-Angers, notamment son article 1.4 – Les départements d'enseignement et de recherche ;

Considérant l'élargissement du département « Economie Gestion, Société » à de nouvelles disciplines de sciences sociales (géographie et paysage/conception) se concrétisant depuis 2019 par l'accueil de cinq enseignants-chercheurs issus du département Milieu physique, paysage, territoire (MilPPaT) et l'intégration des animatrices des pôles « Halieutique » et « Alimentation »,

Considérant le pilotage de deux spécialisations d'ingénieur et d'un master à Rennes et le co-pilotage de deux spécialisations d'ingénieur avec d'autres départements à Angers,

Après consultation par vote individuel des collectifs académiques concernés fin 2023 – début 2024 sur le nouveau nom du département incarnant ce changement,

Vu l'avis favorable du comité de direction de l'Institut Agro Rennes-Angers en sa réunion du 25 avril 2024,

DECIDE

Article 1 :

Le département – d'enseignement et de recherche - « Economie, Gestion, Société » (EGS) change de dénomination pour s'intituler désormais « département Sciences Sociales » (SSOC).

Article 2 :

L'annexe au règlement intérieur de l'institut Agro Rennes-Angers portant la liste des départements d'enseignement et de recherche sera mise à jour lors d'une modification substantielle soumise à l'approbation du conseil d'école.

La présente décision est publiée sur le site internet de l'établissement dans la rubrique actes réglementaires.

Article 3 :

La secrétaire générale de l'Institut Agro Rennes-Angers est chargée de l'application de la présente décision.

Fait à Rennes, le 3 juin 2024

**Pour la directrice générale et par délégation
La directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers**



Alexia LEFEBURE